

L'Unité Mobile de Gériatrie, experte dans l'évaluation, le conseil et l'orientation des patients de plus de 60 ans

Publié le 10 septembre 2020

L'Unité Mobile de Gériatrie (UMG) du GHRMSA est l'une des composantes de la filière de prise en charge des personnes âgées. Son équipe intervient à l'hôpital, en EHPAD, en SSR ou à domicile auprès des plus de 60 ans présentant des signes de fragilité.



©

Véritable boîte à outils, l'UMG réalise à la demande des professionnels de santé hospitaliers et de ville un travail d'évaluation gériatrique, de conseil et d'orientation. A travers ses multiples missions, l'unité propose, dans un esprit de concertation, des solutions adaptées au cas par cas en privilégiant le maintien à domicile. Le mieux est d'y recourir le plus tôt possible dès qu'une problématique d'ordre somatique, psychique ou sociale apparaît.

L'Unité Mobile de Gériatrie est rattachée au pôle de Gériatrie du GHRMSA. Elle est composée d'une équipe pluridisciplinaire comprenant des médecins gériatres, cadre de santé, infirmières, ergothérapeutes, assistante sociale, psychologue et secrétaire. Ces professionnels de santé interviennent à la demande, avec l'accord du médecin référent et du patient, dans tous les services non gériatriques du GHRMSA, y compris les urgences, et dans le sud du Haut-Rhin, à domicile, dans les établissements de santé privés et les structures d'accueil pour personnes âgées.

« Dépister la personne âgée fragile »

A l'hôpital, en institution ou à la maison, la personne âgée est considérée comme fragile dès qu'apparaissent au moins 3 critères parmi ceux-ci : un amaigrissement, une faiblesse, une fatigue, un syndrome dépressif, une sédentarité ou une vitesse de marche lente. Tout retard dans la prise en charge

d'une problématique d'ordre somatique, psychique ou sociale peut entraîner un risque d'apparition ou d'aggravation de dépendance. Lorsqu'une personne âgée présente des signes de dégradation, faire appel à l'expertise de l'Unité Mobile de Gériatrie trouvera son utilité pour la personne. "Dépister la personne âgée fragile est notre première mission", explique le Docteur Anne Claudon, médecin responsable de l'UMG. "Une chute, une baisse de l'appétit, une perte de poids, l'incapacité de conduire, un frigo vide, un ralentissement psychomoteur... doivent nous alerter", poursuit la gériatre. "Il faut prendre au sérieux ces indices annonciateurs d'une défaillance sous-jacente dès leur apparition", complète Sahra Benlamlih, cadre de santé. C'est pourquoi les professionnels de santé et même l'entourage sont encouragés à contacter l'UMG le plus tôt possible, pour éviter l'aggravation des troubles, proposer de mettre en place les aides nécessaires, informer le patient et son aidant principal et limiter les hospitalisations et les allers-retours aux urgences.

« Nous formulons des recommandations au médecin référent »

Une fois le contact établi avec le demandeur, un médecin et une infirmière de l'UMG interviennent sur le terrain dans le cadre de leurs missions d'évaluation, de conseils et d'orientation. "Pour prendre les bonnes décisions, nous effectuons une évaluation du patient sur le plan médical et social", précise le Dr Anne Claudon. "Puis, nous proposons conjointement avec le médecin référent des recommandations comprenant les actions qui semblent les plus adaptées vu la situation et le profil neurocognitif du patient. Notre démarche constitue une aide à la prévention, au diagnostic et à la prise en charge gériatrique même pour les cas les plus complexes. Notre rôle est aussi d'accompagner les confrères mais aussi le patient et son entourage, dans l'élaboration du projet de soins, du projet de vie et d'orientation. C'est une véritable aide à la coordination de la prise en charge du patient au sein de la filière gériatrique".

Une boîte à outils

Les solutions proposées ne manquent pas. L'UMG apporte ainsi son expertise à plusieurs niveaux : troubles de la marche, troubles neurocognitifs, escarres ou incontinence. Pour toutes ces situations, l'UMG, qui fonctionne comme une boîte à outils, propose des réponses adaptées afin d'accélérer la prise en charge du patient : un hébergement temporaire en sortie d'hospitalisation, la mise en place d'aides à domicile, l'indication d'une mesure de protection juridique, le signalement à l'Espace Senior Solidarité, à la PRAG ou à la MAIA font partie des diverses solutions proposées. Des réponses simples suffisent parfois, comme l'aide à la toilette, la reprise du traitement ou la mise en route d'un suivi à domicile ou en institution. Si nécessaire, une prise en charge en gériatrie, en hôpital de jour ou de semaine par exemple, est également possible. L'UMG ne dispose pas pour autant d'une "baguette magique" comme le souligne le Dr Anne Claudon : "Face à des personnes très dépendantes avec des troubles neurocognitifs avancés, nos réponses seront limitées. Notre rôle est d'aider à orienter les patients vers le meilleur parcours possible. Nous privilégions dans la mesure du possible le maintien à domicile du patient dans le respect de sa volonté avec l'aide des nombreux réseaux médico-sociaux sur lesquels nous pouvons nous appuyer". Quelle que soit l'option retenue, les décisions sont argumentées et prises en concertation avec les médecins demandeurs, le patient et l'entourage. C'est la qualité et la convivialité des échanges entre les référents du patient et l'UMG qui vont permettre de donner la réponse la mieux adaptée aux besoins du patient.

Les missions de l'UMG

- Dépister la personne âgée fragile
- Contribuer à la prévention et la prise en charge des syndromes gériatriques
- Aider à l'élaboration des projets de soins et de vie de la personne âgée
- Etablir le lien entre les acteurs de la filière gériatrique
- Proposer des conseils, informations et formations aux équipes soignantes et aux proches

Comment faire appel à l'UMG ?

Les professionnels de santé ou les intervenants sociaux ainsi que les prestataires d'aide à domicile peuvent solliciter l'UMG. La demande se fait avec l'accord du médecin en charge de la personne âgée, demande à

adresser au secrétariat de l'UMG.

Un formulaire est ensuite envoyé au médecin référent pour recueillir des données claires et précises sur le patient et ainsi bien cerner la problématique.

Une fois la demande réceptionnée, l'équipe de l'UMG peut intervenir en l'espace de quelques heures en intra-hospitalier, et sur rendez-vous en extra-hospitalier.

Une fois l'évaluation réalisée, elle est envoyée au médecin référent et tracée dans le dossier informatique du patient connu du GHRMSA.

Un médecin de l'équipe est joignable pour toute question via la secrétaire de l'UMG.

Pour contacter l'UMG

GHRMSA

Unité Mobile de Gériatrie

5 rue du Dr Léon Mangeney

68100 Mulhouse

Tél. 03 89 64 68 69

geronto-uf6049@ghrmsa.fr



 [RETOUR À LA LISTE](#)



GHR MULHOUSE SUD ALSACE

68100

87, AVENUE D'ALTKIRCH

 03 89 64 64 64



[CONTACTEZ-NOUS](#)